

Lettre d'Information

N° 7

DECEMBRE 2011

Edito

DANS CE NUMÉRO :

Edito 1

Emploi 2

Centrale
LAAD 3

OT du Lac
d'Annecy
ReservIT 4

Centre des
Congrès 5

Pavage
Vieille ville
Terrasses 6

Événements 7
Expo Noël 8
Vie Nocturne 9



Nouvelle identité visuelle, nouvelle adresse, votre Chambre Professionnelle marque à nouveau sa différence et conforte sa place de fédérateur au service des professionnels des CHRd d'Annecy et de sa région.

Un dynamisme porté par des hommes et des femmes qui, tout au long de l'année, s'investissent avec enthousiasme dans nos groupes de travail et contribuent à apporter des réponses sur les sujets qui nous préoccupent.

Cette équipe, chacun de vous peut venir la renforcer, elle n'en sera que plus forte.

En cette période de fin d'année, je souhaite à chacune et chacun de vous de très belles fêtes de Noël.

Pascal DROUX
Président

Chambre Professionnelle
des Cafés - Hôtels - Restaurants
& Discothèques
d'Annecy



*Ensemble,
donnons un bel avenir à nos métiers*

84, avenue Gambetta
ANNECY

04 56 72 58 78

annecy.chr@numericable.fr

Document d'informations édité et diffusé en version dématérialisée par la
Chambre Professionnelle des CHRd d'Annecy

84 avenue Gambetta- 74000- ANNECY

Tél : 04 56 72 58 78 Mail : annecy.chr@numericable.fr

Salon de l'Emploi IOLAVORO Turin

A l'initiative de Pôle-Emploi Rhône-Alpes, s'est tenu le Salon de l'Emploi les 14 et 15 octobre derniers à TURIN.

Deux jours consacrés à la rencontre des demandeurs d'emploi de la région turinoise. La Chambre des CHRD était présente, sur l'espace Tourisme/Hôtellerie.

Au total, ce sont plus de 50 entretiens qui ont eu lieu sur le stand de la Chambre des CHRD, menés par notre responsable Christophe Chenu.

La maîtrise de la langue française était bien sûr la condition première pour tout rendez-vous sur le stand.

Plusieurs établissements avaient transmis leurs demandes de postes à pourvoir, et les candidats pressentis ont été mis en relation avec leurs éventuels futurs employeurs.

Au regard de la situation de l'emploi en Italie, les candidats rencontrés sur notre espace montraient une motivation hors du commun, sans redouter de traverser la frontière

pour venir travailler dans notre région, finalement toute proche. Cuisiniers, commis, plongeurs, réceptionnistes, serveurs, de nombreux CV ont été ramenés de ce Salon.

Alors, si vous n'avez pas encore complété votre équipe pour la saison d'hiver, plusieurs candidats sont toujours en attente de poste...

Pour la saison d'été 2012, le rendez-vous est déjà pris pour le mois de Mars sur le Salon IOLAVORO

Emploi : des demandeurs d'emploi italiens ultra motivés



Bientôt deux stagiaires à la Chambre des CHRD d'Annecy, en mission d'audit auprès des adhérents...

Pour la seconde année consécutive, la Chambre des CHRD a participé au Forum des Stages le 17 Novembre dernier à l'Espace Rencontre d'Annecy-le-Vieux.

Organisé par le Club des Entreprises, ce forum rassemble les étudiants de l'Université de Savoie, IAE Savoie-Mont-Blanc, IUT d'Annecy et Polytech Annecy-Chambéry.

Au cours de cette journée, seulement 5 entretiens se sont réalisés sur le stand de la Chambre des CHRD... à croire que les métiers de l'hôtellerie et de la restauration n'intéressent pas les étudiants...

La Chambre des CHRD a pourtant déniché deux étudiants motivés: Clifton et Nicolas, étudiants en Licence Pro Management Opération-

nel des Entreprises, effectueront prochainement un stage au sein de notre Chambre professionnelle avec une mission d'audit auprès de nos adhérents.

Mieux vous connaître, mieux cerner vos besoins, cette mission aura pour objectif de définir les priorités des actions de notre Chambre professionnelle pour l'année à venir.

Forum des stages Annecy-le-Vieux



La Centrale des Fournisseurs LAAD : ça fonctionne !

L'année 2011 est la première année « test » depuis l'ouverture de la Centrale des Fournisseurs LAAD aux adhérents de la Chambre Professionnelle de CHR d'Annecy.

Les résultats sont encourageants !

Sur les trois premiers trimestres de cette année, le chiffre d'affaire des fournisseurs LAAD avec les CHR d'Annecy représente **1 029 117 euros !**

Un montant non négligeable, qui démontre bien l'utilité de cette centrale pour les professionnels des CHR.

Tarifs négociés, livraisons, pas de minimum de commande, Guide des achats, tous les ingrédients sont réunis pour faciliter les achats dans ce réseau de fournisseurs.

Résultats pour les CHR : gain de temps, gain d'argent (la quasi-totalité des tarifs négociés reste en moyenne 20% moins chère que chez Métro).

Et contrairement à une centrale d'achat « classique », la Centrale LAAD laisse une totale liberté de gestion aux CHR : aucune obligation d'achat. C'est d'ailleurs ce qui fait la force de cette Centrale depuis 2003 auprès des CHR indépendants du lac d'Annecy...

Chaque établissement dispose d'un espace professionnel sur le site intranet de la Centrale

www.laad.fr

Depuis cette interface, chaque CHR peut consulter les listes des fournisseurs référencés, mais aussi utiliser la messagerie pour contacter son fournisseur.

Et tous les vendredis, la Centrale diffuse aux CHR les mercuriales hebdomadaires (marée, fruits et légumes, B.O.F.)

Quelles conséquences pour la Chambre des CHR ?

D'abord apporter à ses adhérents une réponse efficace à la problématique des achats. C'est l'enjeu principal. A l'heure où la crise économique frappe de plein fouet bon nombre d'établissements, pouvoir acheter dans de meilleures conditions devient une nécessité absolue.

Ensuite, la Centrale LAAD apporte à la Chambre des CHR une nouvelle solution de financement.

En effet, la moitié des commissions de gestions, (3%) versées par les Fournisseurs LAAD sur leur chiffre d'affaire réalisée avec les CHR d'Annecy est reversée

à la Chambre Professionnelle des CHR d'Annecy.

Sur les trois premiers trimestres 2011, la Centrale LAAD reverse donc 15.000 euros à la Chambre des CHR...

Ce système permet ainsi à la Chambre des CHR d'augmenter ses ressources, sans compter uniquement sur les cotisations de ses adhérents, et lui permet de financer ses actions qu'elle mène tout au long de l'année au service des CHR.

En clair, en achetant à la Centrale LAAD, chaque CHR bénéficie de meilleures conditions d'achats et participe à la pérennité financière de la Chambre des CHR d'Annecy.

La Centrale LAAD : une réponse efficace à la problématique des achats.



Infos utiles

Contact LAAD : Christophe CHENU. 06 67 17 73 92

Mail : info@laad.fr

Site intranet : www.laad.fr

Office de Tourisme du Lac d'Annecy

Depuis le 28 Septembre 2011, l'Office de Tourisme est désormais une structure unique sur le territoire de l'agglomération d'Annecy et des deux rives du lac, Tournette et Rive Gauche.

La concrétisation d'un projet de longue date que la Chambre des CHR a soutenu activement pour 4 bonnes raisons :

Conforter la structuration existante et la dynamique territoriale et organiser le

tourisme tel que le territoire est perçu par les touristes potentiels.

Disposer d'un outil unique qui porte la politique touristique du territoire.

Renforcer un outil opérationnel fort, transparent, rapide. Une « force de frappe » en faveur de notre économie touristique.

Limiter les frais de structure et mobiliser les fonds disponibles sur des actions opérationnelles.

Plusieurs représentants des CHR siègent au Comité de Direction de l'OT (voir détail ci-dessous) . Tourisme d'affaires, tourisme de loisirs, promotion et commercialisation, les sujets de travail ne manquent pas.

L'occasion pour nous de détailler dans les articles suivants les différents dossiers sur lesquels nous travaillons, dans un esprit de force de propositions.

Office de Tourisme du Lac d'Annecy : les CHR partenaires actifs.

Vos représentants à l'OT du lac d'Annecy

Chambre Professionnelle des CHR d'Annecy

Titulaire : Pascal DROUX (Trésoms)- Suppléante : Françoise REBELLE (Alpes)

Groupement des chaînes hôtelières

Titulaire : Gilles SAINT-MARCEL (Novotel) - Suppléante : Sandrine SALOME (Ibis)

Hôtels indépendants 1 à 3 *

Titulaire : Jean-François MARIE (Lac) - Suppléant : Thierry DETURCHE (Châtaigniers)

Hôtels indépendants 4 et 5*

Titulaire : Jean-Claude BISE (Cottage Bise)

Réservation en ligne : la solution ReservIT

Parmi les dossiers portés par la Chambre des CHR, celui de l'outil de réservation en ligne vient d'aboutir avec l'adoption du système ReservIT par l'OT du lac d'Annecy.

Déjà plus de 50% des hôteliers en sont déjà équipés pour leur propre établissement. Lorsqu'on sait que 12,1 millions de Français ont réservé leur séjour sur Internet en 2010, il fallait équiper l'OT de ce système simple, efficace, et répondant aux contraintes de la gestion des plannings pour les hôteliers.

Sous l'impulsion de Pascal Droux, la FAGHIT vient de signer un partenariat avec la société qui commercialise cet outil, offrant à ses adhérents des conditions tarifaires privilégiées pour tout nouvel équipement.

Concrètement, pour un hôtel de plus de 15 chambres, les frais de configuration sont ramenés de 1000 HT à 800 HT. Pour un hôtel de moins de 15 chambre, le tarif passe de 750 HT à 650 HT.

Les frais d'utilisation, quant à eux, varient de 1,40 à 2 euros suivant la catégorie de l'hôtel.

Outre la facilité d'utilisation, cet outil permettra désormais à l'OT de mieux commercialiser nos hébergements avec un faible montant de commission (3%). Pour l'hôtelier, ce système adapté depuis son propre site permet une réelle maîtrise de sa commercialisation sans risque de détournement par un intermédiaire. Une solution de plus pour contrer les distributeurs en ligne...

Votre interlocuteur ReservIT

Thomas MYSZKOWSKI

06 60 29 86 21

thomas.myszkowski@interface-tech.com



ReservIT et la
FAGHIT
partenaires pour
la réservation en
ligne .

Centre d'Expositions et de Congrès d'Annecy : un projet ambitieux et nécessaire pour notre économie.

Le projet du Centre d'Exposition et de Congrès d'Annecy fait couler beaucoup d'encre, notamment au sujet de son emplacement sur la presqu'île d'Albigny.

Pour nous, professionnels, ce débat n'est pas le nôtre. La nécessité absolue pour notre Agglomération de se doter d'un tel équipement nous semble bien plus importante que ces querelles autour de son emplacement.

Depuis 10 ans, nous affirmons notre besoin de doter notre agglomération d'un outil structurant pour le développement du tourisme d'affaires, situé dans un secteur géographique permettant la répartition de l'activité hôtelière vers la Ville mais aussi vers les deux rives du lac.

Dès à présent, nous devons être associés aux côtés des élus pour proposer des solutions autour du transport (l'exemple des bus de Barcelone pour les transports vers les rives du lac ou d'un petit train vers le centre d'Annecy pourraient être étudiés).

D'autre part, nous devons apporter notre réflexion sur la gestion de ce Centre de Congrès, afin que celle-ci soit la plus pertinente au regard de notre réalité économique et de notre vision du développement de l'hôtellerie à Annecy et autour du lac d'Annecy.

Ce projet nous engage pour les 20 prochaines années, il est donc capital de le soutenir et de participer de façon constructive à sa mise en œuvre.

3 dates capitales pour nous exprimer sur ce sujet :

**18H30 Espace CAP PERIAZ
Seynod**

Le 13 janvier 2012 : réunion publique organisée par la C2A pour une présentation globale du projet.

Le 26 Janvier 2012 : ateliers sur les usages publics, les espaces intérieurs et le développement économique. Chacun de nous pourra participer à l'un de ces trois ateliers.

Le 10 Février 2012 : restitution des travaux des ateliers.

Je vous invite à inscrire ces trois dates dans votre agenda et participer activement aux travaux qui nous sont proposés.

L'avenir du Centre d'Expositions et de Congrès d'Annecy se jouera lors de ces trois rendez-vous, ne les manquons pas !

Pascal DROUX.

**Centre
d'Expositions
et de Congrès
d'Annecy : les
professionnels
du tourisme
soutiennent le
projet**



Pavage de la vieille ville : les professionnels entendus



Dialogue et concertation : la meilleure voie pour lever les obstacles

La Ville d'Annecy a engagé d'importants travaux de réfection du pavage dans la vieille ville. Des travaux nécessaires à la fois pour la sécurité et l'embellissement de ce secteur touristique.

Un début de chantier qui avait pourtant mal commencé, rue de la République, où le tracé du nouveau pavage ne prenait pas en compte l'implantation de la terrasse d'un café situé sur ce secteur.

Alertés par la Chambre des

CHR, les Elus d'Annecy ont tenu compte du problème et modifié le tracé.

Sous l'impulsion de Karine Chalande (la Buvette du Marché), une réunion d'information s'est tenue mi-novembre au Grand Café, en présence d'André Mugnier, Maire-adjoint en charge de ce dossier, des techniciens de la Ville et des professionnels des CHR de ce secteur.

Une réunion constructive, de dialogue et d'informations sur le planning prévisionnel des

travaux et les modes de mise en œuvre en concertation avec les CHR du secteur.

La Ville doit prochainement nous transmettre le document de synthèse de cette réunion.

Sur ce sujet comme sur bien d'autres, la concertation et le dialogue entre Elus et professionnels sont les meilleurs moyens pour éviter les obstacles.

Règlementation des terrasses : découragement ou espoir ?

Jean-Luc Rigaut l'avait promis, le règlement sur l'utilisation privative du domaine



1999-2011 : en 12 ans, l'utilisation des terrasses a totalement changé.

public doit évoluer. Or, et malgré les relances de la Chambre des CHR, force est de constater que ce dossier restait au point mort. Le Maire d'Annecy nous a informé qu'il souhaitait accélérer les choses. Depuis quelques jours, les Elus du groupe majoritaire « plancheraient » sur l'élaboration d'une vision de la Ville sur l'utilisation privative du domaine public, afin d'en fixer les orientations.

Dès le début de l'année 2012, un groupe de travail réunissant Elus et professionnels du secteur sera constitué. L'objectif est d'engager des échanges constructifs qui devront aboutir à une convergence des positionnements et permettre la rédaction d'un nouveau règlement **pour le printemps 2012**.

Il est clair qu'entre l'arrêté municipal du 25 juin 1999 et les pratiques constatées en 2011, ce règlement doit nécessairement évoluer et prendre en compte les changements constatés ces 12 dernières années. : modes de consommation des clients, annéciens ou touristes, développement durable, loi sur les fumeurs, autant d'évolutions qui justifient aujourd'hui une refonte de ce règlement.

Parallèlement, le groupe de travail de la Chambre des CHR prépare, sur la base du

règlement actuel, un **état des lieux et une série de propositions** sur les aménagements que les professionnels souhaitent apporter à cette réglementation.

La relance de ce dossier par le Maire d'Annecy et la perspective de concertation avec les professionnels des CHR sont autant d'espoir que ce projet aboutisse enfin.

Plus que jamais, la Chambre des CHR se veut un interlocuteur constructif auprès de la Ville pour que chacun puisse vivre et travailler à Annecy en harmonie.

Contacts sur ce dossier :

Philippe Jacquin –Brasserie des Européens

Karine Chalande– Buvette du Marché

Pascal Droux– les Trésoms

2ème Championnat inter-bars de Baby-Foot

A l'initiative d'Emmanuel Fargeas, Bar LE GENERAL LEE, s'est déroulé le 2ème Championnat inter-bars de Baby-Foot le 3 octobre dernier.

Cette soirée rassemblait une quinzaine d'équipes des différents bars ou discothèques d'Anney

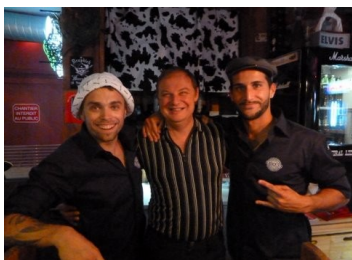
venues s'affronter dans un esprit convivial.

Dès le début du tournoi, l'ambiance était à la bonne humeur mais aussi à la concentration autour des deux Baby-foot installés pour l'occasion au GENERAL LEE.

« Junior » en maître des jeux et

Pascal Droux venu apporter le soutien de la Chambre des CHR et les Trophées 2011 ont ouvert le tournoi devant un public manifestement heureux de participer à cette soirée !

Une belle initiative qui devrait trouver sa place dans le programme des événements professionnels des CHR à Anney.



1ère FETE DE LA GASTRONOMIE

Pour la première année, était organisée partout en France la 1ère Fête de la Gastronomie.

A Anney, la Chambre des CHR a organisé et coordonné 22 manifestations, en partenariat avec les représentants des métiers de bouche.

Dégustations, démonstrations, fabrications en direct,

invitations au restaurant, les idées étaient nombreuses et le public ravi de rencontrer et de partager la passion de ces fromagers, bouchers, torréfacteurs, boulangers et cuisiniers.

Une première édition réussie qui sera renouvelée désormais chaque année, le jour de l'automne.



EXPOSITION ARTS DE LA TABLE « Nos Chefs sont des Artistes ! »



Chefs & Artistes
déclinent le Romantisme
dans tous ses états.

Forte du succès populaire de la première édition l'année dernière avec plus de 4600 visiteurs, la Chambre Professionnelle des CHR d'ANNECY crée à nouveau l'événement pendant tout le mois de décembre avec cette exposition consacrée aux Arts de la Table, dans le cadre du programme « Noël des Alpes » à ANNECY.

Un Chef & un(e) Artiste :

Pour cette deuxième édition, l'exposition prend une nouvelle dimension artistique. Chaque Chef a invité un(e) artiste contemporain à venir sublimer les Arts de la Table autour du Romantisme (thème de Noël des Alpes 2011). Sculpteurs, peintres, plasticiens...exposent leurs œuvres ou mettent en scène les tables présentées par les Chefs. Cette exposition est le fruit de ces rencontres entre passionnés, une véritable invitation au Rêve...

Pour Pascal DROUX, Président de la Chambre Professionnelle des CHR d'Annecy « cet événement est une mise en lumière sur ces hommes et ces femmes qui, par leur talent et leur passion, contribuent à l'excellence des Arts de la Table et de la Gastronomie française. Il révèle également toute la richesse et la diversité des artistes annéciens en Art contemporain ».

Les artistes :

Eric PROWALSKI

La Rotonde des Trésoms &
GAELYC illustratrice

Vincent LUGRIN

Le Belvédère &
Sigrïd COGGINS plasticienne

Georges PACCARD

La Ciboulette &
William LAPERRIERE sculpteur

Stéphane DATTRINO

L'Esquisse &
Etienne TERPEND peintre

Stéphane DANJOUX

Le Denti &
Elena KROUPALLIANZ peintre

Vincent FAVRE-FELIX

L'instant 55 &
Ingrid SOL LECCIA plasticienne

Laurent PETIT

Le Clos des Sens &
René BROISSAND sculpteur

Stéphane THORETON

Le Viu &
THOMAS peintre

Jean-Christophe GOUBOT

Le Chalet d'Eglantine &
Gérard BRINGUIER plasticien

Infos pratiques :

DU 2 au 31 DECEMBRE 2011

**FORUM- EXPO de
BONLIEU - ANNECY**

Jours et heures d'ouverture :

Lundi : 14H à 19H

Mardi au Vendredi : 11H à 19H

Samedi et Dimanche : 14H à 19H

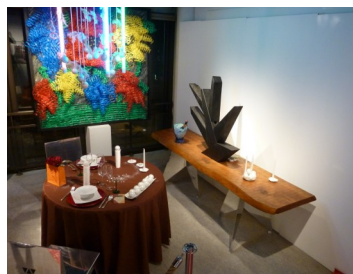
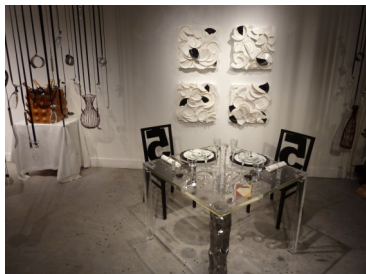
Entrée libre.

**Organisé par la
Chambre Professionnelle des
CHR d'Annecy**

**84 avenue Gambetta
74000 - ANNECY**

Avec le soutien de la
Ville d'Annecy

Plus d'info : 04 56 72 58 78 ou
annecy.chr@ville-annecy.fr



UNE CHARTE DE LA VIE NOCTURNE À ANNECY ?

Lille, Rennes, Lorient, Grenoble, Lyon, Dijon et tout récemment Toulouse, plusieurs villes françaises ont adopté leur Charte de la vie nocturne.

Sur le principe, les objectifs sont louables : concilier tradition festive et respect des intérêts de chacun.

Dans la réalité, élaborer une Charte n'est pas aussi simple qu'il n'y paraît.

Les vertus

En premier lieu, une Charte permet de **définir les problèmes** liés à la vie nocturne et de **mettre autour de la table usagers, professionnels et élus**.

Nuisances sonores, consommation d'alcool, stationnement, discrimination, **tous les sujets sont abordés**.

C'est aussi **un moyen de sensibiliser la population** sur un sujet qui a plutôt tendance à diviser qu'à rassembler. Même la nuit, riverains, fêtards et professionnels doivent pouvoir cohabiter.

Une Charte, c'est d'abord **un projet qui ne peut se construire qu'en concertation**. C'est d'ailleurs la vertu première de ce type d'action.

Sur ce sujet, les dérives ou les excès sont souvent pointés du doigt par la population. L'élaboration d'une Charte permet à chacun de s'exprimer et de participer à **définir un cadre** dans lequel pourront se mettre en place une série d'engagements par tous les acteurs concernés.

Enfin, une Charte permet de **valoriser les établissements signataires en terme d'image** auprès de la population,

Les dangers

Charte ne vaut pas Loi.

C'est l'élément principal qui « freine » certaines villes à se lancer dans un projet de Charte. En effet, celle-ci peut créer l'ambiguïté entre les établissements signataires et ceux qui ne souhaitent pas souscrire à une Charte. Or, la Loi est la même pour tous. Aucune Charte ne peut donc « favoriser » les établissements signataires au regard de la législation ou réglementations en vigueur.

Des engagements à sens unique.

Dans la plupart des Chartes, les engagements sont demandés aux professionnels.

La Charte peut alors basculer vers une série de mesures encore plus contraignantes pour les établissements signataires.

Absence de concertation.

À l'instar de Lyon, dont la Charte s'est élaborée sans l'avis des professionnels, ce type de projet vire au fiasco.

Les syndicats professionnels ont tout simplement refusé de signer la Charte...

On le voit bien, une Charte de la vie nocturne n'est pas une solution miracle.

A Annecy, plusieurs rendez-vous entre la Chambre des CHR et la Ville ont été organisés pour aborder ce projet.

Un groupe de travail, piloté par Sébastien Faraglia (le Bowl), planche sur le sujet. Un état des lieux sur les problématiques et les enjeux est en cours d'achèvement.

Prochainement, les établissements concernés seront invités à se rassembler pour travailler ensemble autour de ce projet.

Prochaine étape : deux rendez-vous sont déjà fixés avec la Ville, les 13 et 26 janvier 2012, pour avancer sur ce dossier.

Elus et professionnels annéciens font preuve de la même volonté de construire un projet de Charte adapté à la Ville. En clair, il ne s'agit pas d'écrire une Charte pour se faire plaisir ou se voiler la face en évacuant les difficultés.

Mieux vaut prendre le temps d'aborder chaque problème pour que demain, ce projet de Charte soit un outil adapté à la réalité et dans lequel usagers, professionnels, riverains et élus trouvent toute leur place.



Charte de la vie nocturne
Un outil à bien préparer
pour qu'il soit utile...